

Particuliers

Estimer le montant de la saisie sur salaire (ou saisie sur rémunérations)

[Accéder au Simulateur](#)

Permet d'estimer le montant maximum qui peut être saisi sur le salaire, selon qu'il y ait ou non impayé de pension alimentaire.



MAIRIE DE SOLENZARA

Piazza di a Meria
20145 - SOLENZARA

Lun - Ven : 8h > 12h 14h > 17h

[04 95 57 40 05](tel:0495574005)